

Communiqué du collectif Les Pâquerettes concernant les informations diffusées sur le projet de déchetterie. Le 05/03/2026

Le collectif **Les Pâquerettes**, composé exclusivement d'habitants de **La Bouëxière**, souhaite apporter des précisions à la suite des déclarations récentes du maire concernant le projet de transfert de la déchetterie communale. Nous sommes accompagnés dans notre démarche par :

- **La Nature en Ville**, association environnementale départementale, qui nous apporte son expertise environnementale.

- le **Collectif Colère**, composé à 100 % d'habitants du territoire **Liffré-Cormier Communauté (LCC)**, également en soutien.

Plusieurs affirmations publiques appellent, selon nous, des éclaircissements factuels.

1. État du site actuel et chiffres avancés

Il est indiqué que la déchetterie serait « hors normes » et enregistrerait « 7 000 à 8 000 passages » et qu'une réhabilitation de l'ancienne ne serait pas possible. À ce jour, aucune étude, aucun rapport technique ni aucune statistique officielle n'ont été communiqués pour étayer ces chiffres et ce malgré nos nombreuses demandes au SMICTOM Valcobreizh. Nous demandons que les documents ayant permis d'avancer ces données soient rendus publics. Depuis le 3 novembre 2025, une carte d'accès est obligatoire pour accéder aux 7 déchèteries du SMICTOM permettant ainsi la quantification journalière des passages, la provenance des utilisateurs de chaque déchèterie. Sauf que à la déchèterie de La Bouëxière c'est un agent qui vérifie si on a une carte ou pas. Aucun comptage n'est fait et on ne sait toujours pas de quelles communes viennent les usagers. Aucun repérage spécifique pour les entreprises censées être facturées pour leurs apports. Cette absence de barrière est justifiée par le projet de transfert futur et est donc remplacée par un agent sur site affecté au contrôle des cartes alors que les données qui seraient récoltées si une barrière avait été posée, permettraient de confirmer ou pas les affirmations de nos décideurs.

2. Arguments environnementaux et absence d'étude disponible

Nous apprenons dans cet article qu'une étude environnemental aurait été faite par le Valcobreizh et coordonnée avec un élu travaillant à l'OFB (office français de la biodiversité). Parfait !

Si une telle étude existe, pourquoi ne pas l'avoir rendue publique, ce qui aurait permis une concertation plus sereine.

3. Caractéristiques réelles du site envisagé

Le terrain d'assiette du projet acquis par Valcobreizh n'est pas de 9000 m² mais 17 000 m² de superficie. C'est une prairie permanente exploitée jusqu'en 2023 date de son achat et non une zone technique ou une jachère. C'est un terrain à bon potentiel agronomique qui jouxte une parcelle exploitée par un maraîcher en agriculture biologique, installé depuis 2012.

Le maire évoque « zone technique » à la Touche Ory. Or, **aucune infrastructure technique n'existe actuellement** sur ce lieu-dit : il s'agit d'un espace agricole composé de prairies, de mares, et traversé par un chemin communal menant à une habitation et aux terres du maraîcher.

Nous apprenons également dans la presse que **la consultation des deux riverains directement concernés n'a pas été jugée pertinente.**

Pourtant, un tel projet peut avoir des conséquences environnementales, économiques et patrimoniales évidentes ainsi que des gênes de fonctionnement pour ces riverains au moment des futurs travaux (la voie communale sera modifiée) et lorsque la déchèterie sera en fonctionnement (flux de voitures et de camions bennes, dépôts sauvages en dehors des heures d'ouverture).

Dans ces conditions peut-on parler de concertation ?

4. Processus de concertation et représentativité

Le comité consultatif environnement communal de septembre 2023, mentionnée par la municipalité, avait émis beaucoup de réserves sur le lieu choisi et pour son impact. Plusieurs propositions alternatives avaient été faites pour le projet, toutes réfutées ! L'affirmation selon laquelle « 90 % des habitants réclament » ce transfert n'est appuyée par **aucune statistique publique connue**.

Actuellement la commune dispose d'une déchetterie qu'il est nécessaire d'améliorer. Après les élections, nous demanderons aux nouveaux élus de la commune et du SMICTOM Valcobreizh de réinterroger ce projet en mettant à disposition tous les éléments d'études qui ont justifiés ce choix, en complétant si il y a lieu les connaissances sur les usages actuels, les besoins à venir. En interrogeant les usagers sur leurs besoins et sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'usage de ce service.

5. Recours déposés et absence de réponse

Notre collectif a déposé un **recours gracieux** en mairie le 6 février 2026 en guise de réponse, les 5 pétitionnaires ont reçu une fin de non-recevoir en recommandé en date du 24 février 2026, signée par Stéphane Piquet, maire de la Bouëxière pour encore quelques jours. Au lieu d'une concertation pour comprendre les arguments du collectif, les élus ont préféré laisser le comité de soutien « La Bouëxière dynamique et solidaire » orchestrer une pétition montrant du doigt les voix critiques au projet.

Dans ces conditions, conformément au respect de la loi, **un recours contentieux** sera déposé ce jeudi 5 mars 2026 au tribunal administratif.

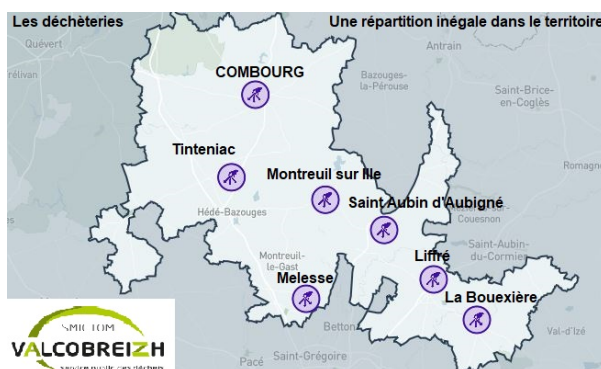
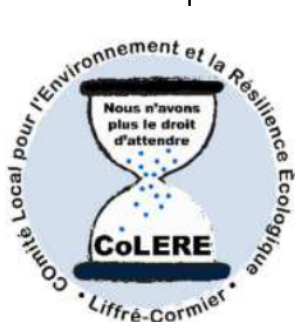
Cette démarche reste l'unique voie pour avoir accès aux documents cachés du projet et faire entendre nos interrogations auprès des porteurs du projet.

La prochaine action se déroulera courant avril. Nous allons renouveler la ballade champêtre à l'attention des habitants qui n'ont pas pu se déplacer en février mais également à l'intention des 52 nouvelles équipes d'élus constituant le SMICTOM Valcobreizh (cf plan). Visite du site, présentation de la maquette du projet et débats démocratiques seront les temps forts de cette future rencontre.

Le collectif **Les Pâquerettes**, avec le soutien de **La Nature en Ville** et du **Collectif CoLERE**, réaffirme sa volonté d'un **dialogue transparent**, fondé sur :

- des données vérifiables,
- des études accessibles,
- une concertation sincère avec les habitants et associations concernées.

Nous restons disponibles pour toute rencontre permettant d'avancer sereinement et démocratiquement sur ce dossier.



Pour nous contacter :

Mél : colere.liffrecormier@protonmail.com et/ou lanatureenville@gmail.com

Tél : 06 52 31 13 75

Site : <https://colere-liffrecormier.org/>

Page FB : [Colere à Liffré-Cormier | Facebook](https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/) et/ou <https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/>